

La situation s'aggrave, le Vaucluse placé en « état d'alerte renforcée » depuis samedi minuit

#COVID19

L'ensemble du territoire est placé en état d'urgence sanitaire

« Le taux de positivité des tests a augmenté de + 4,2% (12,3%), le Vaucluse a le 2ème taux le plus élevé de P.A.C.A (Provence Alpes Côte d'Azur), on dénombre 6 morts supplémentaires en une semaine, ce qui porte le nombre de victimes du Coronavirus à 81 depuis le début de l'épidémie, dont la moitié depuis la rentrée » précise le dernier communiqué de la Préfecture.

Nouveau tour de vis pour renforcer les règles :

- port du masque obligatoire de 6h à 2h du matin pour toute personne âgée de plus de 11h dans les marchés, brocantes, vide-greniers, dans un rayon de 30m autour des crèches, écoles, lycées, facultés, dans les commerces et zones d'attente (bus, gares, aéroports).
- interdiction de tout rassemblement de plus de 6 personnes
- interdiction de toute réunion où le port du masque ne peut être assuré en continu (salles polyvalentes, de sports, de spectacles, chapiteau)



Ecrit par Andrée Brunetti le 18 octobre 2020

- dans les « E.P.R. (Etablissements Recevant du Public), protocole sanitaire strict : 4m² par personne, buvettes et points de restauration rapide fermés, dans les restaurants, pas plus de 6 par table, planchas, snacking interdits.

« Il est collectivement possible d'inverser la courbe de circulation du virus à condition de respecter scrupuleusement les mesures barrières », martèle la Préfecture : « lavage des mains réguliers et aération régulière des locaux 10 à 15 minutes 2 fois par jour au minimum » conclut le communiqué.

Contact : www.vaucluse.gouv.fr